REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 01 au 08 août 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Connectivité maritime régionale.....2
- La Commission De L'Océan Indien Lance Une Initiative Visant À Renforcer La Connectivité Maritime Régionale

1.2 Veille sanitaire : Reseau SEGA-One health.....5
- Relance de la surveillance dans le pays
- Evaluation du dispositif de surveillance épidémiologique

1.3 Coopération : COI-IRD.....8
- La COI et l'IRD signent un accord-cadre de coopération

2. Centres d'Intérêts

2.1 Economie circulaire.....10
- Le PNUD accorde 785 000 dollars aux Seychelles pour un cadre de développement de projets d'économie circulaire

2.2 Pêche.....12
- Filière piscicole : Une prévision de production de 26 800 tonnes de poissons

2.3 Tourisme.....13
- Arrivées touristiques] Arvind Bundhun : « 50 % de l'objectif atteint »

2.4 Environnement.....14
- "Voice of the Ocean": New NGO in Seychelles starts promoting use of reef-friendly sunscreens
- Sauvegarde du tuit-tuit : opération de dératisation à la Roche Écrite

2.5 Energies renouvelables.....16
- Statistics Mauritius: Une baisse de 6,7 % dans l'électricité produite à partir de sources renouvelables
- Quand les collectivités péi se mettent au vert

2.6 Société.....18
- Filets sociaux de sécurité : Échanges techniques entre Madagascar et Comores

Le Matinal
Site Mauricien D'Information

La Commission De L'Océan Indien Lance Une Initiative Visant À Renforcer La Connectivité Maritime Régionale



La réunion de lancement de la mise en place d'un Comité Technique Régional dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Connectivité Maritime (EMCP) s'est tenue, cet après-midi, à l'hôtel Hennessy Park à Ebène, en présence du Ministre des Transports Terrestres et du Métro, du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et du Commerce International, M. Alan Ganoo ; du Conseiller de l'Ambassade du Japon, M. Korehito Masuda ; du Directeur de la Commission de l'Océan Indien (COI), M. Dev Phokeer ; et d'autres éminentes personnalités.

L'EMCP est une entreprise de la COI, financée par le gouvernement japonais à hauteur de 875 000 USD, qui vise à renforcer la connectivité maritime régionale. Le projet est destiné aux États membres de la COI, à savoir l'Union des Comores, la France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles, ainsi qu'aux États côtiers africains comme l'Afrique du Sud, le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie.

L'objectif de la mise en place d'un comité technique régional dans le cadre du projet est de faciliter le dialogue entre les principales parties prenantes telles que les décideurs en matière de transport maritime, les experts commerciaux et les acteurs de la promotion des investissements publics et privés, en vue de réfléchir collectivement à des actions visant à promouvoir la connectivité maritime régionale.



Dans son discours d'ouverture, le ministre Ganoo a applaudi cette initiative de la COI qui, selon lui, s'attaquera à l'une des principales contraintes de l'intégration économique régionale, notamment dans l'ère post-COVID-19, à savoir la connectivité maritime. Il a estimé qu'en raison de la forte tendance à la régionalisation, par rapport à la mondialisation, il est nécessaire d'agir maintenant car la connectivité maritime apparaît comme une condition préalable à la relance de l'économie régionale.
Le ministre a salué la participation au projet non seulement des îles et des pays côtiers de l'océan Indien, mais aussi des communautés économiques régionales telles que le COMESA, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en Afrique de l'Est et le secteur privé. Il a également remercié le gouvernement du Japon pour son soutien.
En outre, le ministre a salué l'approche à trois volets adoptée par la COI. L'approche consiste en la mise en place de services de données pour le commerce maritime, la conception d'un service de calendrier maritime régional et la création d'un comité technique régional.
Selon M. Ganoo, la connectivité maritime a le potentiel d'améliorer considérablement l'intégration continentale en Afrique et de transformer les économies des différents pays en débloquant et en diversifiant les opportunités sociales, économiques et bilatérales. Le ministre a également détaillé les actions complémentaires qu'il jugeait urgentes. Il s'agit notamment du besoin de compagnies maritimes indigènes offrant des services fiables et abordables dans les États insulaires avec les pays continentaux, et d'un investissement accru dans le transport maritime.



Pour sa part, le conseiller de l'ambassade du Japon a rappelé que son pays est membre observateur de la COI depuis 2019, conformément à l'un de ses piliers diplomatiques pour une région Indo-Pacifique libre et ouverte. Il a souligné que l'objectif de ce pilier particulier était d'assurer la prospérité économique, la paix et la sécurité maritime dans la région indo-pacifique. M. Masuda a affirmé que les travaux et les efforts de la COI, entrepris dans le cadre de l'EMCP, contribueraient au succès de l'initiative.
Quant au directeur de la COI, il a informé les parties prenantes des résultats de la première phase de l'EMCP, à savoir l'achèvement de trois études. Il s'agit d'une étude diagnostique du transport maritime, d'une édition pilote du service de données sur le commerce et le transport maritime dans le

sud-ouest de l'océan Indien et d'une étude de faisabilité préliminaire pour la création d'un guichet unique maritime dans le sud-ouest de l'océan Indien.
En outre, M. Phokeer a déclaré que l'EMCP serait en meilleure position pour contribuer de manière significative à la promotion du développement économique dans le sud-ouest de l'océan Indien et à l'intégration continentale africaine grâce à la rationalisation de la gestion des ports, à la modernisation des infrastructures et à la mise en place d'un système de suivi régulier du commerce au niveau régional.

Lire aussi :

- **Connectivité maritime régionale : le CTR, un levier de relance des activités économiques régionales**
 Lagazettedescomores
- **Secteur maritime : Un Comité technique régional pour discuter et améliorer la connectivité maritime commerciale**
 Ionnews.mu
- **East Africa: Indian Ocean Commission Kicks Off Initiative to Enhance Regional Maritime Connectivity**
 Yallafrica.com

La Gazette des Comores

Relance de la surveillance dans le pays

02/08/2022 Mmagaza



©: HZK-LGDC

Dans le cadre d'une mission de l'Unité de veille sanitaire de la Commission de l'océan Indien (COI), qui coordonne le réseau SEGA-One Health, conduite par le Dr Said Ahmed Bedja, un atelier rassemblant des techniciens travaillant en partenariat avec la Direction nationale de l'élevage s'est tenu les 29 et 30 juillet dernier dans la salle de conférence de la Faculté des Sciences à Moroni, pour faire le point de la surveillance en santé animale dans le pays. Le Dr Onzade, le directeur général de l'Élevage a présidé la rencontre.

Le réseau SEGA-One Health est actuellement dans le processus de renforcement de son dispositif au niveau de chaque État membre. Cette reprise des interventions a pour but de relancer la surveillance épidémiologique, notamment à travers les outils électroniques de collecte et de transmission des données. C'est aussi pour renforcer le dispositif et assurer une remise à niveau des acteurs de terrain dans l'utilisation des outils dédiés à la surveillance.

Les objectifs de cet atelier étaient, entre autres, d'appuyer la relance de la surveillance en santé animale, ainsi que des activités des différents pôles thématiques, le recyclage des acteurs de terrain sur l'utilisation des outils de collecte et la transmission des données, revoir la base des données et les définitions des cas harmonisés, discuter de l'introduction de la meilleure plate forme dans la collecte et transmission des données. Il s'agissait en outre de partager les conclusions d'une mission d'évaluation des capacités des services vétérinaires au regard des compétences critiques du PVS (Performance of Veterinary Services).

Un consultant national avait présenté deux modèles de plateforme : le «DHIS2» et celle qui est utilisée présentement, le «Voozanoo». Et il a été rappelé qu'actuellement, les institutions de santé mondiales comme l'OMS, ont adopté le DHIS2 comme logiciel institutionnel qui leur permet de s'aligner sur les systèmes d'information nationaux tout en répondant à leurs propres besoins de gestion des données institutionnelles.

Au cours de l'atelier, les participants ont discuté longuement sur les moyens à mettre en œuvre pour plus d'efficacité du réseau national sur la base des maladies d'origines animales déjà identifiés dans le pays. Ils ont souhaité l'adoption rapide de la législation vétérinaire au niveau du parlement et un accent particulier a été mis sur la construction d'un parc de quarantaine, un outil indispensable pour éviter l'introduction de maladies d'origine animale. Ils ont émis, surtout, le souhait que les autorités se rapprochent de la COI pour l'avancement de ce dossier.

On se doit de rappeler que du fait de l'augmentation de la demande des consommateurs et des possibilités offertes au commerce international des produits d'origine animale, il est devenu nécessaire d'avoir un outil commun permettant d'évaluer les performances des services vétérinaires nationaux par rapport aux normes reconnues au niveau international. Le réseau SEGA-One Heath est soutenu depuis 2009 par l'Agence Française de Développement (AFD). Le réseau est actuellement dans sa troisième phase (RSIE3) avec comme objectifs spécifiques, celui de renforcer et de pérenniser le dispositif de mise en œuvre et de consolider et développer ses activités.

Mmagaza

Lire aussi :
Relance de la surveillance dans le pays - Comores (africa-press.net)
Africa-press.net

La Gazette des Comores

SANTÉ HUMAINE

Evaluation du dispositif de surveillance épidémiologique

Une mission d'évaluation des capacités de détection et réponse rapide à des évènements de santé publique, réalisée dans notre pays en février dernier dans le cadre du réseau SEGA One Health de la Commission de l'Océan Indien (COI), une plateforme régionale, officielle et institutionnalisée à travers la charte signée en mars 2017 par tous les États membres de la COI, avait révélé « de faibles capacités existantes pour la détection et la réponse précoces à des évènements de santé publique ».

C'est dans ce contexte qu'une mission de l'Unité de veille sanitaire de la Commission de l'océan Indien (COI) qui coordonne le réseau SEGA-One Health, en la personne du Dr Said Ahmed Bedja, a pris part du 2 au 4 août, à un atelier qui s'est déroulé à la salle de conférence de la Faculté des Sciences à Moroni, pour partager, entre autres, les informations sur l'utilisation des outils de collecte des données dans le dispositif e-health, de réaliser l'analyse du dispositif de surveillance épidémiologique à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, d'identifier les axes de renforcement du dispositif de surveillance dans le pays.

Il a été aussi question du plan de renforcement du dispositif de surveillance épidémiologique à tous les niveaux, de mettre en place un comité de suivi de la mise en œuvre du plan, de sensibiliser les acteurs nationaux sur les enjeux et le contenu du comité ministériel sectoriel, d'échanger sur les recommandations de la mission RSI et proposer les actions opportunes pour la planification. Tous les acteurs impliqués dans la surveillance épidémiologique à tous les niveaux ont été sollicités pour apporter leur contribution dans la réflexion, afin d'améliorer la qualité du travail en matière de surveillance et permettre une riposte optimale.

Cet atelier a regroupé tous les acteurs de la surveillance et riposte à tous les niveaux de la pyramide sanitaire pour identifier les goulots d'étranglement et apporter les mesures correctives pour plus d'efficacité et d'efficience du système dans son ensemble. Au-delà des aspects liés



au système de surveillance épidémiologique et son renforcement, l'atelier a abordé la question du processus de pérennisation du réseau SEGA One Health.

Par ailleurs, l'occasion a été saisie pour faire le point sur le comité ministériel sectoriel qui se prépare, pour mettre tous les acteurs au même niveau d'information et surtout assurer une large sensibilisation de tous les acteurs et décideurs, quant au contenu et aux enjeux de cette réunion ministérielle. Ainsi, dans un souci d'optimiser les moyens pour plus d'efficacité, l'Unité Veille Sanitaire continue d'appuyer le renforcement des équipes du ministère de la santé publique, en y apportant les compétences nécessaires pour d'efficacité et efficience.

Ce réseau est appuyé depuis 2009 par l'Agence française de développement (AFD) via les projets RSIE. Dans la complémentarité de la mise en œuvre de la troisième phase (RSIE3), la COI bénéficie d'une subvention de l'Union européenne (UE) pour une quatrième phase (RSIE4). Il a été reconnu par les participants que la tenue de cet atelier, augure une nouvelle phase dans le renforcement du dispositif, afin de maximiser les résultats du système de surveillance.

Mmagaza

La COI et l'IRD signent un accord-cadre de coopération



Dans le cadre du 3e *leg* de la campagne océanographique École Bleu Outre-mer et d'un séminaire interministériel de haut niveau organisé à cette occasion, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Pr. Vêlayoudom Marimoutou, et la PDG de l'IRD, Valérie Verdier, ont signé, lundi 25 juillet 2022, un accord-cadre de coopération, à bord du navire *Marion Dufresne II*. Celui-ci fixe les orientations d'une collaboration appelée à se renforcer entre les deux institutions.
La COI conduit de nombreux projets de coopération dans les domaines de la préservation des biens publics régionaux. La gestion durable des ressources et des milieux marins et côtiers est l'un de ses principaux domaines d'intervention. L'IRD est quant à lui un organisme de recherche public français pluridisciplinaire et un acteur de l'agenda international pour le développement, qui inscrit son action dans des partenariats équitables et porteurs avec les pays du Sud.
Les deux institutions sont mobilisées autour d'enjeux communs tels que l'économie bleue, la préservation des écosystèmes marins et côtiers et plus largement la durabilité des ressources. La signature de cet accord-cadre intervient pour formaliser ce partenariat de longue date et faciliter la mobilisation scientifique autour de projets de coopération régionale, développés conjointement en Indianocéanie. Cet accord prévoit également le renforcement des capacités techniques de prévisions saisonnières, le développement de services climatiques et de santé, la promotion de la culture scientifique ainsi que la sensibilisation des populations aux enjeux du développement durable.



"Notre coopération prendra notamment forme dans le cadre du projet Expédition plastique océan Indien de la COI – plus connu sous son acronyme EXPLOI – soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Celui-ci promeut la recherche scientifique, l'innovation, l'entrepreneuriat circulaire ainsi que des modes vertueux de production et de consommation pour réduire la pollution marine plastique. Des missions océanographiques seront organisées dans la région pour mesurer l'état de la pollution marine par les plastiques. Des campagnes de sensibilisation seront également conduites dans nos territoires pour promouvoir de nouveaux comportements, partager les savoirs scientifiques et mobiliser les jeunes dans les domaines de la science, de l'innovation et de l'entrepreneuriat." a détaillé Pr. Marimoutou, SG de la COI.
"La signature de cet accord-cadre entre la COI et l'IRD vient renforcer notre collaboration développée depuis 10 ans et qui se poursuit aujourd'hui avec le projet EXPLOI. Nous contribuons ainsi à renforcer la coopération scientifique et les synergies dans les domaines qui imposent une approche régionale et coordonnée autour d'enjeux communs. L'orientation de l'Institut vers des approches et stratégies régionales correspond au cadre donné tant au niveau français qu'européen et s'articule bien avec l'approche Indianocéanie portée par la COI. Cet accord permettra donc de co-construire d'autres programme structurants à l'échelle de la région et d'accroitre nos ancrages respectifs au service au service des États insulaires de l'océan Indien. La collaboration avec la COI pourra s'appuyer sur notre réseau de représentations à l'étranger et dans les territoires ultramarins, sur nos dispositifs co-construits avec nos partenaires, en particulier dans le sud-ouest de l'Océan Indien. L'ambition et objectif majeur de cet accord-cadre est de renforcer les connaissances, de promouvoir ensemble la recherche, la formation et l'innovation au service de la préservation des écosystèmes et au bénéfice du développement des sociétés." a ajouté Valérie Verdier, PDG de l'IRD.

Lire aussi :

- L'IRD à bord de la campagne océanographique École Bleu Outremer | Site Web IRD
- Un séminaire sur l'océan entre Mayotte et La Réunion à bord du Marion Dufresne | Les Echos
- https://www.commissionoceanindien.org/la-coi-et-lird-signent-un-accord-cadre-de-cooperation/

Le PNUD accorde 785 000 dollars aux Seychelles pour un cadre de développement de projets d'économie circulaire

By: **Rita Joubert-Lawen édité par: Betymie Bonnelame traduit par Rudie Bastienne**



Certaines idées d'économies circulaires concernent les pêcheries utilisant des filets de pêche qui sont ensuite jetés, cela offre aux gens la possibilité de les récupérer, de les nettoyer et de les réutiliser. (Seychelles Nation)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles ont reçu 785 000 dollars (10 millions de SCR) du Programme des Nations Unies pour le développement (**PNUD**) afin de mettre en place un cadre pour des projets d'économie circulaire ciblant les femmes et les jeunes, a déclaré vendredi un haut responsable.

La déclaration a été faite par le ministre pour la pêche et l'économie bleue, Jean-François Ferrari, qui a déclaré que le financement aidera les Seychelles à définir et à répondre correctement aux activités de l'économie circulaire.

L'économie circulaire est une nouvelle façon de voir les affaires qui prend en compte la production et la consommation, impliquant le partage, la location, la réutilisation, la réparation, la rénovation et le recyclage des matériaux et produits existants le plus longtemps possible.

Le ministre a expliqué que "l'économie circulaire rassemble fondamentalement chaque élément de l'économie et que les déchets sont pris en charge".

"C'est un nouveau concept et le monde entier parle de la façon de réduire les déchets et de s'assurer que nous fermons la boucle de l'industrie lorsque nous investissons et développons différents secteurs", a déclaré M. Ferrari.

Il s'agit d'un nouveau modèle que le monde cherche à adopter pour relever les défis mondiaux tels que le changement climatique, la perte de biodiversité, les déchets et la pollution.

M. Ferrari a expliqué que pour les Seychelles, "cela implique d'évaluer l'industrie de la pêche, l'industrie du tourisme et comment nous pouvons verrouiller toutes les parties qui pourraient être problématiques et causer des dommages à l'environnement".

Le Département de l'économie bleue dirige le projet avec le Département de l'environnement ainsi que d'autres agences telles que l'Agence de gestion des déchets terrestres.
"Nous constatons souvent que lorsque les principaux produits économiques ne sont pas utilisés à bon escient, ils ont tendance à se terminer dans l'économie bleue car ils finissent dans la mer et c'est nous qui devons nous en soucier", a déclaré M. Ferrari.
Le département recherchera des consultants pour lancer le concept d'économie circulaire car il ne connaît pas toutes les possibilités mais a quelques idées.
Le financement reçu du **PNUD** paiera également les consultants ainsi que la formation et l'éducation sur la nécessité de faire de telles activités et le partage d'informations.
"Notre engagement envers le **PNUD** est d'enrôler les femmes et les jeunes dans le développement de petites entreprises qui résoudront les problèmes et de garder ce pays frais, propre et économiquement durable", a ajouté le ministre.
Il a dit que cela est dû au fait que ce groupe démographique est plus disponible pour réaliser de petits projets et le faire à temps partiel pour soutenir leur vie quotidienne.
"Le projet se déroulera sur deux ans et nous réfléchissons déjà à ce qui se passera après ces deux années, comment traduire les informations que nous avons recueillies en de véritables entreprises concrètes viables et durables pour notre pays et pour le monde », a déclaré M. Ferrari.
Certaines idées d'**économies circulaires** concernent les pêcheries où les filets de pêche sont laissés partout, ce qui offre aux gens la possibilité de récupérer les filets, de les nettoyer et de les exporter vers des entreprises à l'étranger qui les réutilisent.
"Quelqu'un peut décider de prendre les filets de pêche et fabriquer 400 000 bracelets, les vendre aux touristes et ce sera l'occasion de nous aider à nettoyer nos océans", a-t-il déclaré.
M. Ferrari a souligné que le projet n'est pas de pousser de petits projets non gouvernementaux mais plutôt des projets commerciaux qui, à l'avenir, peuvent être autosuffisants et qui peuvent apporter de la richesse aux développeurs de projets et au pays.
Le département de l'Economie Bleue espère par cette démarche voire ce type d'économie prendre la place qui lui revient.
M. Ferrari a déclaré qu'à la fin du projet, "nous aimerions disposer d'un capital d'amorçage pour aider à lancer des projets".

Filière piscicole : Une prévision de production de 26 800 tonnes de poissons



Les deux parties s'engagent à développer la filière piscicole à Madagascar.
Le ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue et le programme Fihariana ont signé hier une convention de partenariat en vue de développer la filière piscicole à Madagascar.
« L'objectif consiste à faciliter l'accès des pisciculteurs opérant dans les zones d'émergence piscicole mises en place par le ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue dans dix régions, au financement afin d'améliorer leur niveau de vie tout en créant 6 100 emplois directs et indirects », a annoncé le ministre de tutelle, Paubert Mahatante, lors de cette cérémonie. Une prévision de production de 134 millions d'alevins accessibles aux pisciculteurs ainsi que de 26 800 tonnes de poissons marchands accessibles aux consommateurs est ainsi attendue dans le cadre de cette convention de partenariat. Ce qui permettra également de contribuer à l'amélioration de la qualité nutritionnelle de la population.
Taux d'intérêt annuel de 9%. Pour sa part, « le programme national de l'entrepreneuriat Fihariana lance le produit « Fia by Fihariana » pour permettre aux pisciculteurs de bénéficier d'un prêt allant de 7 840 000 Ar à 184 240 000 Ar, et ce, avec un taux d'intérêt bonifié de 9% par an », a évoqué Valérie Zafindravaka, le secrétaire exécutif de ce programme. La durée de remboursement s'étalera sur une période de 36 mois, au maximum. En outre, les deux entités s'engagent à accompagner les pisciculteurs présélectionnés désirant lancer leurs projets en leur offrant entre autres, une assistance technique, sans oublier l'éducation financière et l'appui à la gestion de leurs activités. Ils peuvent être en même temps des coopératives ou groupements de pisciculteurs opérant dans les dix zones d'émergence piscicoles mises en place à Ihorombe, Itasy, Sofia, Atsimo-Andrefana, Anosy, Amoron'i Mania, Menabe, Matsiatra Ambony, Analamanga et Vatovavy. Au terme de ce projet de partenariat entre le programme Fihariana et le ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue, une augmentation de l'ordre de 90% de l'approvisionnement en poissons sur le marché est attendue.
Navalona R.

Arrivées touristiques] Arvind Bundhun : « 50 % de l'objectif atteint »



Le pays a enregistré près de 500 000 arrivées touristiques de janvier à juillet de cette année. « Maurice a accueilli environ 475 000 à 500 000 touristes », a déclaré Arvind Bundhun, le directeur de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), à la télévision nationale mercredi dernier.

Rappelons que le gouvernement avait mis la barre haut avec une prévision d'un million de touristes jusqu'à décembre 2022. Arvind Bundhun a, ainsi, affirmé que l'objectif d'un million de touristes serait atteint à la fin de l'année.

"Voice of the Ocean": New NGO in Seychelles starts promoting use of reef-friendly sunscreens

| By: **Salifa Karapetyan Edited by: Betymie Bonnelame**



The first sign was revealed on Friday at Kafe Kreol in the presence of the Minister for Fisheries and the Blue Economy, Jean-Francois Ferrari and the district's elected member of the National Assembly, Sylvanne Lemiel. (Salifa Karapertyan, Seychelles News Agency)

Promoting the use of reef-friendly sunscreens among tourists and locals using the beaches of Seychelles to protect the ocean and marine life is the first project being undertaken by a newly launched non-governmental organisation (NGO).

Dubbed '**Voice of the Ocean**', the NGO seeks to bring more awareness to the public about the danger traditional sunscreens pose to marine life, especially corals and reefs.

According to the US government's National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), "chemicals in some sunscreens that can harm marine life include: Oxybenzone, Benzophenone-1, Benzophenone-8, OD-PABA, 4-Methylbenzylidene camphor, 3-Benzylidene camphor, nano-Titanium dioxide, nano-Zinc oxide, Octinoxate, Octocrylene."

The chairperson of **Voice of the Ocean**, Mervin Cedras, said that he and his team will be setting up signs on multiple beaches of Seychelles encouraging people to protect the ocean through the use of reef-friendly sunscreen.

"We want to create awareness among the community, the youth and tourists who come to Seychelles allowing them to discover things that they otherwise might not know. At the moment there are sunscreens out there that are reef-friendly. This is also an opportunity for entrepreneurs, especially local ones, to come up with a sunscreen that is environmentally-friendly and biodegradable by using local raw materials," said Cedras.

Suite de l'article

Sauvegarde du tuit-tuit : opération de dératisation à la Roche Écrite

Patrick Rivière



C'est dans la forêt de la Roche Écrite, à Saint-Denis, qu'une vingtaine de bénévoles se sont déplacés pour dératiser les 1200 hectares des lieux. Le but est de protéger le tuit-tuit, espèce endémique de La Réunion, que l'on ne trouve que dans la fameuse forêt du chef-lieu.
Menacé par le rat arboricole, le tuit-tuit est une espèce endémique de La Réunion. Pour le protéger, des bénévoles ont ratissé les 1200 hectares de la forêt de la Roche Écrite afin de dératiser les lieux.

Protégé par l'homme

La dératisation est nécessaire pour la protection du tuit-tuit. Munis d'appâts à rats, une vingtaine de bénévoles se sont déplacés jusqu'aux bois de la Roche Écrite : "Là on est en train de disperser des blocs d'appâts à rats tout autour du poste, indique un bénévole, puisque ce sont des zones qui sont inaccessibles, du coup on les lance au lance-pierre, ce qui permet de dératiser une zone beaucoup plus large".
La dératisation se fait exclusivement en hiver et hors des sentiers balisés : "On va essayer de trouver les territoires précis des tuits-tuits, précise un bénévole, notre dératisation est vraiment ciblée pour protéger le territoire où l'on trouve l'oiseau". En voie d'extinction, 6 couples de tuits-tuits étaient observés en 2006 à La Réunion. En 2021, ce n'est pas moins de 52 couples qui étaient repérés. **Suite de l'article**

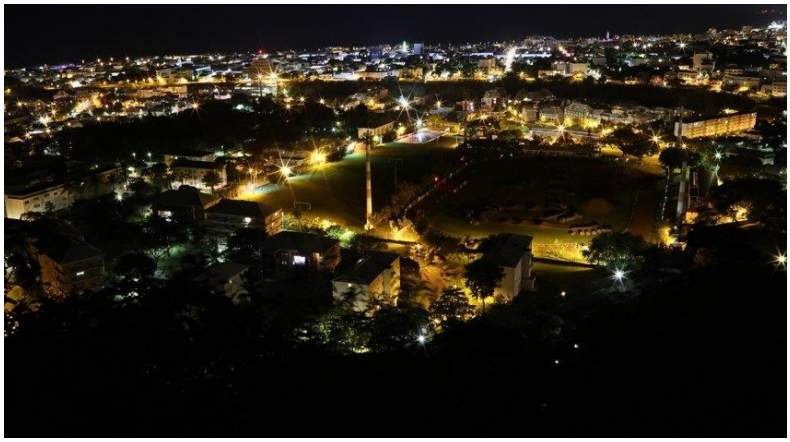
Statistics Mauritius: Une baisse de 6,7 % dans l'électricité produite à partir de sources renouvelables



L'électricité totale produite a augmenté de 3,8 %, passant de 2 882 GWh en 2020 à 2 992 GWh en 2021. En 2021, environ 41,9 % de l'électricité était produite à partir de charbon, 36,5 % de diesel et de mazout et 21,5 % de sources renouvelables. L'électricité produite à partir du charbon a augmenté de 10,3 %, passant de 1 138 GWh en 2020 à 1 255 GWh en 2021 ; celle issue du gazole et du fioul cumulés a augmenté de 3,5 % passant de 1 056 GWh en 2020 à 1 094 GWh en 2021.

L'électricité produite à partir de sources renouvelables est passée de 688 GWh à 642 GWh, en baisse de 6,7 %. Le gaz de décharge a diminué de 23,4 %, passant de 25 GWh à 19 GWh, l'hydroélectricité a diminué de 7,7 %, passant de 116 GWh à 107 GWh, et le photovoltaïque a augmenté de 3,8 %, passant de 146 GWh à 151 GWh. L'électricité produite à partir de la bagasse a diminué de 8,8 %, passant de 384 GWh à 350 GWh, et l'énergie éolienne a diminué de 14,9 %, passant de 18 GWh à 15 GWh.
Ces chiffres ont été publiés dans un rapport de Statistics Mauritius daté le 28 juillet 2022.

Quand les collectivités péi se mettent au vert



SOLUTIONS. Panneaux photovoltaïques, lampadaires à LED, pratiques éco-responsables… Face à l'urgence climatique, plusieurs collectivités de l'île ont décidé d'enclencher la marche avant pour faire baisser leur facture énergétique.

Dans son interview du 14 juillet dernier, le président de la République a fixé un objectif d'une baisse de 10% de consommation énergétique d'ici 2024. Et les collectivités sont bien entendu invitées à montrer l'exemple et réduire leur consommation d'énergie. Sur l'île, certaines ont déjà enclenché la marche avant pour faire baisser leur facture énergétique.

C'est notamment le cas du Département, qui s'est fixé comme objectif de devenir une "collectivité à énergie électrique positive" en diminuant et compensant la consommation électrique de son patrimoine bâti et de ses infrastructures hydrauliques "par une production d'électricité d'origine renouvelable". C'est dans ce sens qu'elle a engagé le plan Negawatt, décliné en trois volets. Si le premier consiste à accompagner les 5 000 agents et élus à adopter des pratiques éco-responsables, le second vise "l'efficacité énergétique" par le suivi, entre autres, des consommations électriques. Objectif : baisser de 35% cette consommation, dont la facture électrique s'élève à six millions d'euros par an. Enfin, la collectivité entend favoriser une production d'énergie renouvelable sur le patrimoine bâti et les infrastructures hydrauliques à travers la réalisation de centrales photovoltaïques et hydroélectriques. Actuellement, quatre microcentrales hydroélectriques sont en cours de réalisation sur le périmètre irrigué du littoral Ouest. D'ici trois ans, quatre autres seront installées sur le périmètre irrigué du littoral...

Filets sociaux de sécurité : Échanges techniques entre Madagascar et Comores



Le MPPSPF et le FID à la rencontre des bénéficiaires des PFSS aux Comores.

Améliorer le projet Filets sociaux de sécurité (FSS) des Comores et Madagascar sur la base des expériences des deux pays. Tel est l'objectif de l'atelier « d'échanges techniques » qui s'est tenu aux Comores la semaine dernière avec la participation des équipes du ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme (MPPSPF) et du Fonds d'intervention pour le développement (FID). Cette amélioration se portera entre autres sur la partie coordination stratégique de la protection sociale et la protection sociale relative aux chocs. « Tout comme Madagascar, Comores est fortement exposé aux aléas climatiques. À la base, l'objectif dudit projet est d'augmenter l'accès aux services de filets sociaux productifs et de nutrition dans les communautés les plus pauvres et celles touchées par le cyclone Kenneth. Les communautés malgaches et comoriennes adoptent également des styles de vie presque identiques. Cette similarité est aussi constatée au niveau de la politique de protection sociale et Madagascar compte bien s'inspirer du modèle comorien pour améliorer ses programmes », selon le directeur général de la protection sociale (DGPS) auprès du MPPSPF, Tsarahita Ghisbert Rivomanana.

Améliorations. Madagascar procèdera l'année prochaine à la mise à jour de sa Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) 2019-2023. Elle a pour objectif de réduire l'extrême pauvreté, favoriser les investissements pour le développement du capital humain et les moyens de subsistance des ménages et de contribuer à leur progressive autonomisation sur le long terme. Cette visite aux Comores a permis aux responsables du MPPSPF d'avoir des pistes pour la mise à jour de la SNPS à travers les témoignages des bénéficiaires du Projet filets sociaux de sécurité (PFSS). « Atteindre les populations les plus vulnérables ne suffit pas mais il faudrait également appuyer ceux qui ont déjà des activités pour qu'ils puissent participer au développement du pays. Il faudrait également impliquer les notables ou les chefs de villages pour le suivi des bénéficiaires et privilégier les structures communautaires », renchérit le DGPS.

Narindra Rakotobe